

De l'aide ? Pour quoi faire ? Réflexion autour d'un projet d'intervention destiné aux auteurs de violence conjugale non disposés à s'engager dans un processus de changement quant à leurs comportements violents

Catherine Bolduc et Sonia Gauthier

Volume 27, numéro 1, automne 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033624ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033624ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bolduc, C. & Gauthier, S. (2014). De l'aide ? Pour quoi faire ? Réflexion autour d'un projet d'intervention destiné aux auteurs de violence conjugale non disposés à s'engager dans un processus de changement quant à leurs comportements violents. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(1), 153-167. <https://doi.org/10.7202/1033624ar>

Résumé de l'article

Bon nombre d'hommes qui se présentent en thérapie reconnaissent peu leurs comportements violents. Dans ces conditions, comment les amener à se responsabiliser s'ils ne se sentent guère concernés? C'est à partir de cette problématique qu'un groupe d'information et de sensibilisation à la violence conjugale et familiale a été créé afin d'aider les hommes non volontaires à un suivi à augmenter leur disposition au changement. Cet article présente une réflexion à l'égard de l'implantation de ce groupe à l'organisme Option.



De l'aide? Pour quoi faire?

*Réflexion autour d'un projet
d'intervention destiné aux
auteurs de violence conjugale
non disposés à s'engager dans un
processus de changement quant à
leurs comportements violents*

Catherine BOLDUC
Travailleuse sociale
Option

Sonia GAUTHIER
Professeure agrégée
École de service social, Université de Montréal

Bon nombre d'hommes qui se présentent en thérapie reconnaissent peu leurs comportements violents. Dans ces conditions, comment les amener à se responsabiliser s'ils ne

se sentent guère concernés? C'est à partir de cette problématique qu'un groupe d'information et de sensibilisation à la violence conjugale et familiale a été créé afin d'aider les hommes non volontaires à un suivi à augmenter leur disposition au changement. Cet article présente une réflexion à l'égard de l'implantation de ce groupe à l'organisme Option.

Mots clés: programme d'intervention; violence conjugale; motivation au changement; Judiciarisation; Aide contrainte.

Many men who present themselves in therapy do not recognize that they have violent behaviours. Under these conditions, how can we work with them on their sense of accountability if they feel so little concerned? Starting with this issue, an information and awareness group on domestic and family violence was set up to help involuntary men increase their readiness for change. This paper presents a discussion regarding the establishment of this group at the organization Option.

Keywords: intervention program; domestic violence; change motivation; criminalization; court-mandated intervention.

INTRODUCTION

C'est dans les années 1980 que les offres de thérapie pour les auteurs de violence conjugale et familiale se sont multipliées au Québec. Or, depuis la création de ces programmes, des chercheurs ont constaté notamment que plusieurs hommes qui se présentent en thérapie montrent une motivation mitigée, que ce soit par manque de reconnaissance de leurs comportements violents, par réticence à se dévoiler ou par le fait que leur demande d'aide est portée par un tiers (Levesque *et al.*, 2009). On a aussi remarqué que les programmes proposés tiennent peu compte du fait qu'ils ne présentent pas tous la même disposition au changement, offrant plutôt des programmes uniformisés (Kistenmacher et Weiss, 2009). Enfin, les études portant sur l'efficacité des groupes rapportent des résultats irréguliers et peu concluants, notamment en ce qui concerne la récurrence de la violence physique (Babcock, Green et Robie, 2004).

La première auteure de cet article s'est intéressée à l'intervention auprès des hommes peu disposés à modifier leurs comportements violents, alors qu'elle effectuait un stage en service social à la Protection de

la jeunesse (DPJ). Elle devait inciter un père accusé de voie de fait sur sa conjointe à aller suivre une thérapie pour des comportements violents qu'il ne reconnaissait pas avoir eus. C'est pour trouver des moyens d'aider les personnes qui ne souhaitent pas l'être qu'elle a mis sur pied ce projet de stage de maîtrise¹. Pour ce faire, en 2011-2012, elle a été mise en contact avec Option², qui travaille auprès des auteurs de violence conjugale depuis plus de 25 ans, afin de poursuivre l'élaboration du groupe préparatoire que l'organisme venait de créer en réponse au manque de reconnaissance de plusieurs clients à l'égard de leurs comportements violents. À la lumière de la revue de littérature effectuée, elle a modifié le programme en fonction de l'approche motivationnelle et de la théorie de l'autodétermination. Ces deux perspectives apparaissaient comme les plus pertinentes pour répondre à la problématique soulevée. Ainsi est né le groupe d'information et de sensibilisation à la violence conjugale et familiale³, qu'Option offre toujours. Pour sa part, Catherine Bolduc a été embauchée par l'organisme après sa maîtrise et elle continue de coanimer le GISVCF.

Cet article vise d'abord à faire état de la problématique liée à l'intervention destinée aux auteurs de violence conjugale et familiale. Ensuite, il décrit le projet de maîtrise, son évolution et le programme tel qu'il est aujourd'hui. Enfin, il présente une analyse critique du projet et de son déroulement. Il importe de préciser que ce dernier ne comportait pas de volet évaluatif; les idées qui sont décrites dans la 3^e partie font état d'observations provenant du travail sur le terrain et des discussions entre collègues.

PROBLÉMATIQUE

Les premiers groupes pour auteurs de violence conjugale et familiale ont vu le jour au Québec dans les années 1980 avec pour but d'intervenir à la source de la violence, soit auprès de ceux qui la commettent. De façon générale, les groupes visent à ce que ces hommes cessent d'avoir recours à toute forme de violence, se responsabilisent quant à la violence qu'ils exercent et modifient leurs conceptions sexistes à l'égard des femmes et des rôles traditionnels (Brodeur, 2006). Cela dit, des chercheurs ont soulevé des doutes quant à l'efficacité de ces programmes (Babcock, Green et Robie, 2004). On explique ces constats par un taux d'abandon élevé, une faible motivation à modifier ses comportements (Daly et Pelowski, 2000), ou parce que les

1. L'encadrement académique de ce projet a été assuré par Sonia Gauthier, cosignataire de l'article.

2. Pour des détails sur l'organisme, consulter le www.optionalternative.ca

3. Afin d'alléger le texte, les auteurs feront référence au groupe d'information et de sensibilisation en utilisant le terme « pré-groupe » (puisqu'il prépare au groupe de suivi) ou le sigle « GISVCF ».

thérapies semblent seulement s'adresser à ceux qui reconnaissent utiliser la violence et qui sont prêts à y apporter des changements. Ce dernier critère correspond à un des groupes de suivi d'Option. Or, cette exigence ne rejoint pas la réalité du milieu; beaucoup d'hommes qui se présentent à Option le font sous la pression d'un tiers (cour criminelle, Protection de la jeunesse, etc.) et ne reconnaissent pas avoir des comportements violents. Par ailleurs, il est inconcevable que, faute de satisfaire aux critères du groupe de suivi, ces hommes soient refusés. Afin de pallier cette difficulté, le GISVCF a été élaboré en tenant compte de la demande d'aide des hommes, de leur disposition au changement et des facteurs entourant leur abandon des programmes.

La demande d'aide

Comme le rapportent Bowen et Gilchrist (2004), la motivation première des hommes qui se présentent sous contrainte ne semble pas être l'arrêt des comportements violents, mais bien l'apaisement des personnes qui ont formulé cette exigence et l'évitement de certaines conséquences comme la séparation de la conjointe, des sanctions légales, le retrait des enfants du milieu par la DPJ, etc. Ensuite, certains hommes contraints peuvent avoir de la difficulté à s'approprier leur demande d'aide, puisqu'ils ne se perçoivent pas comme ayant un problème de violence (Scott et Wolfe, 2003 dans Scott et King, 2007). De même, si certains reconnaissent qu'ils peuvent exercer de la violence conjugale, plusieurs sont réticents à aborder le sujet. Dans ces deux cas, leur difficulté à s'engager s'explique de moult manières, que ce soit parce que leurs actions violentes sont renforcées momentanément par la soumission de leur partenaire (Daniels et Murphy, 1997) ou parce qu'ils croient que leur conjointe est responsable des difficultés du couple (Rondeau *et al.*, 1999). D'autres se sentent victimes d'une injustice de la part du système judiciaire ou ne se croient pas capables de changer (Levesque *et al.*, 2009). Enfin, la honte est un autre facteur influençant la motivation à demander de l'aide. Pour ceux qui adhèrent à des valeurs et à des rôles sociaux plus traditionnels, « la demande d'aide est interprétée comme une situation de dépendance et, par conséquent, elle inspire la honte » (Keebler et Rondeau, 2003 : 79). Dans ce contexte, on peut penser qu'il sera difficile pour eux de prendre conscience de la nature violente de certains de leurs comportements et d'en assumer la responsabilité.

L'abandon de la démarche de groupe

Malgré ces réticences, plusieurs intègrent un groupe. Or, trop d'hommes qui entrent en thérapie pour leurs comportements violents abandonnent (en moyenne 40 %) (Rondeau, *et al.*, 1999)⁴. Les conséquences de ce renoncement sont grandes, comme le montre la recherche de Gondolf (2004), qui associe l'abandon à une augmentation du risque de récurrence des comportements violents. Cet abandon peut notamment être expliqué par un manque de motivation (Daniels et Murphy, 1997) ou de congruence entre le client et les services offerts (Levesque *et al.*, 2009). Aussi, Rondeau *et al.*, (1999) ont notamment identifié que l'intégration dans le groupe ou encore la qualité du lien thérapeutique influence la persévérance de l'homme en thérapie. Sur ce dernier point, Scott *et al.*, (2011) rapportent que l'alliance thérapeutique est un élément clé pour favoriser l'engagement des hommes dans le traitement.

Suggestions pour améliorer l'efficacité des programmes pour conjoints qui ont des comportements violents

Plusieurs chercheurs préoccupés par l'efficacité des programmes pour les auteurs de violence conjugale ont formulé des suggestions à la suite des résultats de leurs études. Parmi eux, Neighbors *et al.*, (2008) avancent qu'il serait plus pertinent de se pencher sur le type de motivation qui pousse les hommes à demander de l'aide que de tenir pour acquis que leur présence en thérapie signifie qu'ils sont prêts à changer leurs comportements. De leur côté, Rooney et Chovanec (2004) proposent des moyens pour désamorcer le sentiment d'obligation chez les hommes contraints, par exemple en reconnaissant leurs craintes et en favorisant la cohésion et l'entraide dans le groupe. La cohérence entre le programme et les attentes des participants fait également partie des facteurs contribuant à réduire l'abandon (Brodeur, 2006).

D'autres chercheurs estiment qu'un pré-groupe pourrait être utile pour maximiser les résultats de la thérapie (Musser *et al.*, 2009). Cette étape précédant l'entrée dans un groupe sert à aborder les émotions liées à la contrainte et à faire émerger le sentiment d'autonomie à s'engager (Rooney, 1992, dans Rooney et Chovanec, 2004). Bien que l'on puisse trouver des avantages à un pré-groupe, Tolman et Bhosley (1990) soulèvent le risque qu'à l'issue du programme, des hommes ne poursuivent pas dans le groupe de thérapie, croyant avoir appris à contrôler leurs comportements violents.

4. À Option, pour l'année 2013-2014, 25 % des 79 hommes inscrits au groupe de suivi ne l'ont pas terminé (Option, 2013).

LE GROUPE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION À LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE

Le projet initial, élaboré dans le cadre de la maîtrise en service social

Dans le cadre de la maîtrise et à l'aide des éléments relevés dans la revue de littérature, l'auteure a poursuivi l'élaboration du GISVCF, qui se décrit comme suit. Ce pré-groupe vise les hommes démontrant de l'amotivation ou une motivation contrôlée, c'est-à-dire que leurs comportements sont régulés soit de façon externe, soit de façon introjectée (Tremblay et Simoneau, 2010). Il a pour principal objectif d'amener les hommes réfractaires à l'intervention et qui ne reconnaissent pas la nature violente de certains de leurs comportements à s'approprier leur demande d'aide pour entreprendre une démarche dans le groupe de suivi d'Option (21 rencontres minimum).

Pour ce faire, le choix a été fait de miser sur l'établissement du lien thérapeutique et sur l'utilisation de l'entretien motivationnel (EM) dans le cadre d'un pré-groupe psychoéducatif. Concrètement, cela signifie que les intervenants adoptent une attitude non confrontante, travaillent avec le point de vue des hommes, et tiennent compte de leur ambivalence face au changement (Miller et Rollnick, 2006) afin de : a) leur faire reconnaître qu'ils ont recours à des comportements violents à l'égard de leur conjointe; b) réduire leur ambivalence au changement; c) passer d'une amotivation ou d'une motivation extrinsèque contrôlée (« la cour me force à être là ») à une motivation extrinsèque autonome (« j'aborde ma violence, car je veux offrir à mes enfants un milieu de vie plus harmonieux ») à travailler sur leurs comportements violents dans le cadre d'un groupe de suivi.

Ces moyens semblent pertinents puisque, sans la reconnaissance qu'il y a une difficulté et en l'absence d'appropriation de la demande d'aide, il est peu probable que la personne se responsabilise pour ses comportements violents et effectue des changements (DeMaris et Jackson, 1987, cités par Muldoon et Gary, 2011). Par ailleurs, ces moyens sont cohérents avec la théorie de l'autodétermination (TAD) (Deci et Ryan, 1985), le cadre théorique du projet. Cette théorie générale explique comment la motivation chez l'humain se construit et par quel processus complexe et dynamique ce dernier cherche à s'épanouir (Vansteenkiste et Sheldon, 2006). Ainsi, chacun présente plusieurs types de motivation, qui se situent sur trois niveaux : global (ensemble de ses activités), contextuel (sphères précises d'activités) et situationnel (selon l'environnement et le contexte). Ceux-là sont nourris par la recherche d'une réponse adéquate aux trois besoins psychologiques de base

(autonomie, compétence, être en relation) (Vallerand et Ratelle, 2002). Les différents types de motivation que peut présenter une personne s'illustrent sur un continuum, décrit dans le tableau 1 ci-dessous.

TABLEAU 1
Types de motivation et qualité du comportement

Type de motivation	Type de régulation	Qualité du comportement
Amotivation	Impuissance : absence d'intention d'agir. La personne n'a pas l'impression d'être compétente ou ne perçoit pas l'urgence de se mettre en action (Deci et Ryan, 1985).	Associé à de pauvres résultats de traitement (Vansteenkiste et Sheldon, 2006).
Motivation extrinsèque	Régulation externe : la personne répond à une pression (sociale ou d'un tiers) ou agit pour recevoir une récompense ou pour éviter des conséquences (Vansteenkiste et Sheldon, 2006).	Les comportements cessent normalement lorsque la contrainte est levée (Tremblay et Simoneau, 2010).
	Régulation introjectée : les comportements de la personne sont motivés par des pressions internes (ex. sentiment de culpabilité). Elle se met en action pour éviter un sentiment désagréable.	Si la personne sent que l'activité sert des facteurs contrôlés, il y a peu de chances que le comportement soit durable (Tremblay et Simoneau, 2010).
	Régulation identifiée : la personne accepte les pressions externes auxquelles elle est soumise. Elle reconnaît que l'activité est importante pour atteindre un résultat en lien avec ses valeurs (Markland et al., 2005).	Plus stable et plus durable (Markland, et al., 2005).
	Régulation intégrée : la personne identifie que l'activité ou le changement de comportement est conforme à l'ensemble de ses valeurs, croyances et buts personnels (Markland et al., 2005).	Plus stable et plus durable (Markland et al., 2005).
	Note : à la différence de la régulation intrinsèque, l'activité issue d'une motivation intégrée n'est pas pour autant plaisante.	
Motivation intrinsèque	Régulation intrinsèque : La personne ressent naturellement un intérêt pour l'activité proposée, et agit par choix et par plaisir inhérent (Ryan et Deci, 2006). Note : la plupart des comportements de l'humain ne sont pas mis par ce type de motivation puisque la régulation de ceux-ci n'engage pas à la spontanéité et au plaisir, mais ils sont nécessaires à la socialisation (Ryan, 1995, cité par Tremblay et Simoneau, 2010).	Plus haut niveau de stabilité et de durabilité des comportements.

Moins autodéterminé

MOTIVATION CONTRÔLÉE

MOTIVATION AUTONOME

Plus autodéterminé

Source: adapté par l'auteure à partir de Ryan et Deci (2000)

Plus spécifiquement, l'auteure s'est servie du concept des trois besoins de base de la TAD pour créer et soutenir la motivation chez les participants, et ce, en faisant émerger leur sentiment de compétence de pouvoir changer et de s'engager librement dans une démarche, puis en favorisant le lien entre eux.

En ce qui concerne la méthodologie, l'auteure a choisi d'actualiser le projet dans le cadre d'un groupe en raison des nombreux avantages qu'il présente. Par exemple, le partage d'expériences procure aux hommes un sentiment d'être utiles et aidants, ce qui peut contribuer à augmenter leur estime de soi (Connors, Donovan et DiClemente, 2001, cités dans Velasquez, Stephens et Ingersoll, 2006). Aussi, elle a opté pour un groupe psychoéducatif, car ce format permet de présenter aux hommes des informations liées à la dynamique de violence conjugale et familiale et de visiter d'autres interprétations cognitives et affectives que celles reliées à leurs comportements d'agression.

De plus, le GISVCF, composé de 12 participants, comportait huit séances d'une heure trente et avait lieu une fois par semaine. Le contenu des rencontres, créé pour répondre à la disposition au changement des clients d'Option, est présenté dans le tableau 2. Ajoutons que le groupe était animé par une dyade mixte (l'auteure et son superviseur de stage), car à travers les échanges des animateurs, cette organisation offre aux participants un exemple de relation homme/femme égalitaire et de résolution constructive des points de vue différents (Heap, 1994, cité dans Turcotte et Lindsay, 2008).

Au sujet du recrutement des participants, celui-ci a eu lieu à travers le processus habituel d'accueil et d'évaluation d'Option. Ainsi, les intervenants qui effectuent ces entrevues ont offert aux hommes non volontaires, contraints ou qui nient leurs comportements violents, de participer au programme. Par contre, les membres actifs de groupes criminalisés, les personnes ayant commis des agressions sexuelles ou des meurtres, celles utilisatrices de drogues dures ou qui souffrent de troubles de santé mentale ne leur permettant pas de fonctionner dans le groupe n'ont pas été admises dans le programme (elles ont cependant été orientées vers des services plus appropriés à leur situation actuelle).

TABLEAU 2
Programme du GISVCF tel que créé pour ma maîtrise

#	Thème	Objectif	Programme des rencontres
1	Introduction	Établir un climat de confiance entre les participants ainsi qu'entre les intervenants et les participants	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter globalement le groupe; • Explorer la demande d'aide, les attentes des hommes et l'effet d'être en thérapie; • Les amener à se fixer un objectif à poursuivre lors des huit rencontres.
2	Colère, agressivité, violence : quelle est la différence?	Favoriser la prise de conscience que certains de leurs comportements sont violents	<ul style="list-style-type: none"> • Les informer sur la différence entre colère, agressivité et violence; • Les amener à se questionner sur la nature de certains de leurs comportements; • Les amener à identifier dans quel contexte leur colère se transforme en violence; • Proposer des moyens de visualiser le passage de la colère à la violence.
3	Les effets de la violence sur ma conjointe, mes enfants et moi-même	Les amener à identifier les conséquences de leurs comportements violents (sur leur famille et eux-mêmes)	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter le cycle de la violence; • Faire ressortir le message qu'ils tentent de passer en utilisant la violence; • Les amener à imaginer quel impact leurs comportements violents peuvent avoir sur leur conjointe, leurs enfants et eux-mêmes.
4	Apporter des changements? Pour quoi faire?	Sensibiliser les hommes à leur ambivalence au changement	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les avantages et les inconvénients du statu quo et du changement quant à leurs comportements violents (balance décisionnelle).
5	J'ai des forces et je suis capable d'amorcer un changement	Augmenter la motivation au changement des participants	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer le processus de changement; • Amener les hommes à faire ressortir leurs forces; • Les aider à augmenter leur sentiment d'efficacité personnelle.
6	Quelles sont mes valeurs?	Amener les hommes vers une motivation plus autonome	<ul style="list-style-type: none"> • Explorer les valeurs des hommes; • Mettre en contraste leurs valeurs à l'aide de la balance décisionnelle.
7	Stratégie de gestion de conflits	Aborder la notion de conflit et leur gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les hommes à identifier les sources de conflits dans leur relation; • Explorer des moyens pour résoudre ces conflits.
8	Dans l'avenir...	Accompagner les hommes dans leur désir de formuler une demande d'aide	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les hommes à visualiser le genre de relation qu'ils souhaitent avoir avec leurs proches; • Les amener à formuler un objectif qu'ils poursuivraient dans le groupe de suivi; • Effectuer un retour sur les notions vues durant les huit semaines.

Le projet dans sa forme actuelle

Comme mentionné en début d'article, l'auteure a été embauchée par Option à l'issue de sa maîtrise en service social. Toujours préoccupé par les difficultés rencontrées dans l'intervention auprès de la clientèle contrainte, Option a continué d'offrir le GISVCF en prenant soin de réfléchir aux paramètres du groupe et à ses effets sur les participants. Dans cette perspective, les deux coanimateurs ont revu le programme élaboré, en conservant son esprit et ses objectifs. pour le raffiner, et ce, à partir de leur expérience d'intervention.

Premièrement, lors des discussions de groupe, plusieurs hommes ont exprimé leurs préoccupations conjugales (par exemple : attentes démesurées envers leur conjointe, difficulté à exprimer les émotions liées à leur colère). Les coanimateurs se sont donc inspirés de leurs propos pour repenser certaines activités et offrir un contenu plus congruent avec leurs besoins, comme le suggère Brodeur (2006). Pour ce faire, ils ont présenté aux groupes subséquents des moyens de se sentir compétents dans la gestion de conflits (par exemple, la stratégie du temps d'arrêt et de la communication non violente) et ils ont transformé l'activité sur les valeurs en discussion sur leurs attentes (partant de l'idée que les valeurs influencent les attentes). Dans la même veine, les coanimateurs ont tenu compte du fait que certains hommes sont réticents à se dévoiler en variant leurs façons d'exposer l'information. Le fait de passer par un tiers (ici les personnages de vidéos présentées) peut être moins confrontant pour certains, ce qui permet ensuite aux participants de faire un parallèle avec leur propre situation de violence.

Deuxièmement, ils ont continué de travailler dans l'esprit de la théorie de l'autodétermination (TAD) et de l'entretien motivationnel (EM), mais en revoyant leur manière de faire de façon à répondre plus étroitement aux besoins partagés par les participants. Dans ce sens, les intervenants ont notamment abandonné l'activité de la balance décisionnelle, car ils voulaient mettre les hommes en contact avec leur ambivalence au changement tout au long de leur démarche.

DISCUSSION

L'expérience des deux animateurs auprès des participants contraints a suscité chez Option de nombreuses réflexions. Précisons que les considérations suivantes proviennent non pas d'une évaluation, mais d'observations à l'égard de ce programme ainsi que des propos des participants lors des rencontres.

D'abord, environ 30 % des participants qui ont terminé le programme ont fait une demande pour le groupe de suivi. De façon simpliste, on pourrait

penser que l'objectif principal du programme, soit celui d'intégrer le groupe de suivi, n'a pas été atteint. Or, cela ne signifie pas que l'intervention ait été un échec pour autant, au contraire. À Option, on considère le changement comme un processus long et dynamique, tout comme Deci et Ryan (1985). De fait, à la lumière du bilan des participants, on constate qu'une graine a été semée, que ce soit parce qu'un d'entre eux a pris conscience que sa colère peut devenir de la violence ou qu'un autre reconnaît l'effet de cette dernière sur ses proches. Dans ce sens, on présume que, pour un participant, ces apprentissages pourraient nourrir ses besoins de base nécessaires au changement, dont celui du sentiment d'être capable d'ajuster ses comportements s'il veut être cohérent avec ses objectifs de vie (Vallerand et Ratelle, 2002). Cela dit, comme le soulèvent Tolman et Bhosley (1990), on a constaté que, pour certains, le groupe a pu avoir un effet autre, soit qu'à l'issue du programme, ils n'ont pas souhaité poursuivre, croyant avoir appris le nécessaire pour gérer leurs difficultés conjugales.

Ensuite, vers les deux dernières rencontres, les intervenants ont observé que les hommes se sont davantage ouverts à ce qui se passait pour eux dans leur relation, alors qu'au début ils restaient collés aux vignettes cliniques présentées. Que ce soit grâce à leur travail de prise de conscience ou au fait qu'ils aient apprivoisé l'autorité bienveillante des intervenants, certains de ceux qui réfutaient le motif de leur arrestation étaient maintenant capables d'expliquer avec leur cœur ce qui faisait qu'ils pouvaient user de violence dans certaines situations. Alors que les coanimateurs constataient ce changement, le programme prenait fin, et malgré la proposition de ceux-ci de poursuivre leur démarche dans le groupe de suivi, plusieurs ont décliné l'offre. Certains ont exprimé qu'ils auraient continué, mais dans ce même groupe, où ils se sentaient en confiance. Ces propos semblent confirmer ceux de Brodeur (2006), qui relève l'importance de tenir compte des besoins et des attentes des hommes (ici, le besoin de cohésion). Devant ce constat, l'auteure s'est demandé si elle et son collègue devaient ajouter des séances au programme, quitte à le faire évoluer vers une forme plus réflexive, à l'image du groupe de suivi. Toutefois, cette option n'était pas favorisée par tous les membres de l'équipe. Enfin, d'autres hommes n'ont pas continué, car selon eux, leur couple allait mieux.

Aussi, ils ont constaté que la contrainte, considérée notamment par Bowen et Gilchrist (2004) comme un élément négatif agissant sur la motivation à travailler l'arrêt de la violence, pouvait au contraire devenir notre alliée. Sans cette condition de la cour, les intervenants n'auraient probablement pas eu accès à plusieurs hommes. Certes, la contrainte procure souvent à ceux qui nient l'usage de la violence un sentiment d'injustice et de frustration, ce qui

peut rendre la réflexion difficile. Or, une partie de leur travail est de créer un lien avec eux, notamment en vue de favoriser une prise de conscience quant à leurs comportements violents et d'ouvrir une brèche dans leur système de croyances qui les amène à se déresponsabiliser. L'établissement du lien de confiance dans ce contexte peut représenter un défi, mais les intervenants travaillent dans ce sens en leur offrant un environnement non-jugeant et sécuritaire, comme le suggèrent Rooney et Chovanec (2004). Dans cette perspective, la contrainte est nécessaire pour créer un premier lien, mais ni ce lien ni les conditions de la cour ne représentent une panacée. En effet, on continue d'observer, dans le discours de certains, de l'amotivation au changement, et ce, même s'ils se représentent à Option pour intégrer le groupe de suivi après que le juge le leur eut demandé.

CONCLUSION

Considérant la discussion précédente, il importe de tenir compte des réalités du mandat d'Option dans la poursuite du travail auprès des auteurs de violence qui nient leurs comportements d'agression. Celui-là est avant tout un organisme d'aide qui s'inscrit dans le continuum des services pour contrer la violence conjugale et familiale et dont le rôle consiste à guider la personne dans un processus de responsabilisation (et non pas seulement dans l'accompagnement de sa souffrance). Option a sans conteste une responsabilité de contrôle social, notamment en tenant continuellement compte des dangers liés à la reprise des comportements violents (qui peuvent mener jusqu'à l'homicide conjugal). Toutefois, il ne s'agit pas d'un organe du système judiciaire et ses intervenants n'ont pas un mandat de surveillance, ce qui risquerait fort de nuire à l'alliance thérapeutique.

Enfin, les intervenants sont conscients que les objectifs du programme décrit ici sont ambitieux, et leurs observations ne leur permettent pas de conclure qu'ils ont été atteints par la majorité des participants. Cela dit, ils ont constaté du progrès chez les hommes qui ont complété ce groupe, même s'ils n'ont pas poursuivi leur démarche. En effet, vers la fin des rencontres, certains ont reconnu utiliser la violence et ont verbalisé la nécessité de poursuivre le travail pour eux-mêmes (et non seulement pour répondre à une contrainte). Si les hommes ont effectivement fait ce cheminement, cela pourrait représenter le début d'un processus de responsabilisation, condition importante dans l'arrêt des comportements violents. Aussi, les intervenants croient toujours à l'importance d'adapter l'intervention à leur disposition au changement, car cela leur a permis d'offrir des services à des hommes

qu'Option aurait auparavant refusés. Bien que certains abandonnent, ceux-là espèrent que cette expérience de groupe leur a permis d'amorcer une réflexion à l'égard de leurs comportements violents.

BIBLIOGRAPHIE

- BABCOCK, J.C., GREEN, C.E. et C. ROBIE (2004). « Does Batterer's Treatment Work? A Meta-Analytic Review of Domestic Violence Treatment », *Clinical Psychology Review*, vol. 23, n° 8, 1023-1053.
- BOWEN, E. et E. GILCHRIST (2004). « Do Court and Self-Referral Domestic Violence Offenders Share the Same Characteristics? A Preliminary Comparison of Motivation to Change, Locus of Control and Anger », *Legal and Criminological Psychology*, vol. 9, n° 2, 279-294.
- BRODEUR, N. (2006). « Les stratégies de changement employées par des hommes ayant des comportements violents envers leur conjointe. Mesure et analyse à partir du modèle transthéorique du changement », thèse de doctorat, Université Laval, Département de service social.
- DALY, J. et S. PELOWSKI (2000). « Predictor of Dropout Among Men Who Batter: A Review of Studies with Implications for Research and Practice », *Violence and Victims*, vol. 15, n° 2, 137-160.
- DANIELS, J. et C. MURPHY (1997). « Stages and Processes of Change in Batterers' Treatment », *Cognitive and Behavioral Practice*, vol. 4, n° 1, 123-145.
- DECI, E.L. et R.M. RYAN (1985). *Intrinsic Motivation and Self-Determination in Human Behaviour*, New York, Plenum Press.
- GONDOLF, E.W. (2004). « Evaluating Batterer Counseling Programs: A Difficult Task Showing Some Effects and Implications », *Aggression and Violent Behavior*, vol. 9, n° 6, 605-631.
- KEEFLER, J. et G. RONDEAU (2003). « La honte chez les hommes », dans Gilles RONDEAU et Stéphane HERNANDEZ (sous la dir.), *Entre les services et les hommes : Un pont à bâtir. Acte du colloque de l'équipe Homme, violence et changement tenu à Saint-Hyacinthe le 25 octobre 2002*, Montréal, CRI-VIFF, 67-88.
- KISTENMACHER, B. et R. WEISS (2009). « Motivational Interviewing as a Mechanism for Change in Men Who Batter: A Randomized Controlled Trial », dans Christopher MURPHY et Roland MAIURO (sous la dir.), *Motivational Interviewing and Stages of Change in Intimate Partner Violence*, New York, Springer, 25-42.
- LEVESQUE, D., DRISKELL, M-M., PROCHASKA, J. et J. PROCHASKA (2009). « Acceptability of a Staged-Matched Expert System Intervention for Domestic Violence Offenders », dans Christopher MURPHY et Roland MAIURO (sous la dir.), *Motivational Interviewing and Stages of Change in Intimate Partner Violence*, New York, Springer, 43-60.
- MARKLAND, D., RYAN, R., TOBIN, V.J. et S. ROLLNICK (2005). « Motivational Interviewing and Self-determination Theory », *Journal of Social and Clinical Psychology*, vol. 24, n° 6, 811-831.

- MILLER, W. et S. ROLLNICK (2006). *L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement*. Paris, InterEditions-Dunod.
- MULDOON, J.P. et J.M. GARY (2011). « Enhancing Treatment Compliance Among Male Batterers: Motivators to Get Them in the Door and Keep Them in the Room », *Journal of Mental Health Counseling*, vol. 33, n° 2, 144-160.
- MUSSER, P., SEMIATIN, J., TAFT, C. et C. MURPHY (2009). « Motivational Interviewing as a Pregroup Intervention for Partner-Violent Men », dans Christopher MURPHY et Roland MAIURO (sous la dir.), *Motivational Interviewing and Stages of Change in Intimate Partner Violence*, New York, Springer, 61-88.
- NEIGHBORS, C., WALKER, D., ROFFMAN, R., MBILINYI, Y. et J. EDLESON (2008). « Self-Determination Theory and Motivational Interviewing: Complementary Models to Elicit Voluntary Engagement by Partner-Abusive Men », *The American Journal of Family Therapy*, vol. 36, n° 2, 126-136.
- OPTION (2013). *Rapport annuel 2012-2013*, Montréal.
- RONDEAU, G., BROCHU, S., LEMIRE, S. et N. BRODEUR (1999). *La persévérance des conjoints violents dans les programmes de traitement qui leur sont proposés*, Montréal, CRI-VIFF.
- ROONEY, R. et M. CHOVANEC (2004). « Involuntary Groups », dans Charles D. GARVIN, Lorraine M. GUTIÉRREZ et Macda J. GALINSKY (sous la dir.), *Handbook of Social Work with Groups*, New York, The Guilford Press, 212-226.
- RYAN, R. et E.L. DECI (2000). « Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being », *American Psychologist*, vol. 55, n° 1, 68-78.
- RYAN, R. et E.L. DECI (2008). « Self-Determination Theory Approach to Psychotherapy: The Motivational Basis for Effective Change », *Canadian Psychology*, vol. 49, n° 3, 186-193.
- SCOTT, K. et C. KING (2007). « Resistance, Reluctance, and Readiness in Perpetrators of Abuse Against Women and Children », *Trauma, Violence, & Abuse*, vol. 8, n° 4, 401-417.
- SCOTT, K., KING, C., MCGINN, H. et N. HOSSEINI (2011). « Effects of Motivational Enhancement on Immediate Outcomes of Batterer Intervention », *Journal of Family Violence*, vol. 26, n° 2, 139-149.
- TOLMAN, R. M. et G. BHOSLEY (1990). « A Comparison of Two Types of Pregroup Preparation for Men Who Batter », *Journal of Social Service Research*, vol. 13, n° 1, 33-43.
- TREMBLAY, J. et H. SIMONEAU (2010). « Trois modèles motivationnels et le traitement de la dépendance aux substances psychoactives », *Drogues, Santé, et Société*, vol. 9, n° 1, 165-210.
- TURCOTTE, D. et J. LINDSAY (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes*. 2^e édition, Montréal, Gaëtan Morin.

- VALLERAND, R.J. et C.F. RATELLE (2002) « Intrinsic and Extrinsic Motivation: A Hierarchical Model », dans Edward L. DECI et Richard M. RYAN (sous la dir.), *Handbook of Self-Determination Research*, Rochester, NY, The University of Rochester Press, 37-63.
- VANSTEENKISTE, M. et K.M. SHELDON (2006). « There's Nothing More Practical Than a Good Theory: Integrating Motivational Interviewing and Self-Determination Theory », *British Journal of Clinical Psychology*, vol. 45, n° 1, 63-82.
- VELASQUEZ, M., STEPHENS, N. et K. INGERSOLL (2006). « Motivational Interviewing in Groups », *Journal of Groups in Addiction & Recovery*, vol. 1, n° 1, 27-50.